



## Val-de-Travers en route pour 2030!

Soumis en votation le 28 février, le projet «Neuchâtel Mobilité 2030» est un enjeu majeur pour le canton, Val-de-Travers compris

Un grand oui à «Neuchâtel Mobilité 2030»! Pour le Conseil communal de Val-de-Travers, cela ne fait aucun doute: il faut soutenir cette vision large du développement de la mobilité, favorable à l'ensemble du canton. Un projet qui a su tirer les enseignements de l'échec du TransRUN en 2012 et qui, pour notre commune, se traduit par plusieurs améliorations concrètes sur plusieurs plans.

Côté routier d'abord, le projet inclut des travaux de rénovation sur la H10, entre la rénovation du tunnel de la Clusette, l'aménagement d'un giratoire au Pont des Chèvres, à Fleurier, ou encore l'assainissement «sonore» du tapis de nombreux secteurs. Côté rail, «Mobilité 2030» offrira de solides garanties à l'augmentation du nombre de courses entre le Val-de-Travers et Neuchâtel. Un nouveau tronçon sera aménagé entre Bôle et Corcelles et une nouvelle halte ferroviaire sera créée au Val-de-Travers, à un emplacement qui reste à définir. Enfin, la mobilité douce gagnera en confort avec le réaménagement attendu des pistes cyclables entre Buttes et Travers.

### Ne ratons pas le train!

Autre avantage: le coût global du projet, qui repose en très grande partie sur l'obtention de crédits fédéraux, tant pour la route (FORTA) que le rail (FIF). A relever que les collectivités neuchâteloises contribuent directement à l'alimentation de ce dernier fonds et qu'elles ont tout intérêt à ce qu'il soit utilisé pour des réalisations qui les concernent. L'obtention de ces financements dépendra toutefois de la Berne fédérale, d'où la nécessité d'une forte mobilisation de la population pour donner le plus de poids possible au projet.

Améliorant la mobilité interne et externe, présentant une facture supportable pour les collectivités neuchâteloises, la votation du 28 février est un enjeu majeur pour notre canton. Compte tenu des mécanismes fédéraux, le train ne repassera pas avant longtemps: montons tous dans celui de Neuchâtel Mobilité 2030!

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Recrutement section JSP/SDIS Valtra

La section des jeunes-sapeurs pompiers (JSP) du SDIS Valtra est composée actuellement de 17 jeunes gens.

Pour l'année 2016, 5 places sont à repourvoir.

Les formations se déroulent le samedi matin à Fleurier de 9h à 12h.

Alors si vos enfants sont âgés de plus de 12 ans révolus, qu'ils ont l'envie d'apprendre des gestes qui sauvent et utiles dans la vie de tous les jours, n'hésitez pas à

prendre contact avec le service de défense incendie du Val-de-Travers au 032 886 43 40 ou par mail à: securitepublique.vdt@ne.ch.

Le site: [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch) vous renseigne également.

Délai d'inscription: 4 mars 2016.

### Délai d'inscription Foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet qui se tiendra le vendredi 27 mai 2016 sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2016.

Renseignements et inscriptions: Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40, Fax 032 886 43 49, [securitepublique.VDT@ne.ch](mailto:securitepublique.VDT@ne.ch), [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch).



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension paysagère (3/26)

© Stéphanie Wenker



## Echo des autorités

### De la continuité dans le changement!

Si le restaurant du Centre sportif «La Fourchette» n'est plus, une cafétéria a ouvert ses portes il y a quelques jours offrant à la clientèle les mêmes prestations que par le passé. Des boissons chaudes et froides, ainsi que divers snacks (sandwiches, encas, ...) sont proposés toute la journée. Un service de repas est également assuré pour les groupes, les clients de l'hébergement ainsi que pour la clientèle de passage.

Cette nouvelle cafétéria se trouve dans le hall du Centre

sportif et est couplée à la réception ainsi qu'à la boutique. Elle est ouverte tous les jours de 8h à 20h en semaine et de 9h à 17h, le week-end et les jours fériés.

Toute l'équipe du Centre sportif se réjouit par avance de pouvoir accueillir la population dans ce nouvel endroit convivial.

Pour être complet, la salle à manger du restaurant sera utilisée pour accueillir les grands groupes aux heures des repas. De plus, cet

espace peut également être loué et être utilisé de manière autonome. En cas d'intérêt, l'administration du Centre sportif est à disposition pour répondre à toute question.

## EN BREF

### Nouveau giratoire à Fleurier

Dans le cadre des travaux entrepris par l'Etat de Neuchâtel, un giratoire sera créé sur le Pont des Chèvres à Fleurier. Ces travaux débuteront en avril 2016 pour se terminer en automne.

L'investissement de fr. 900'000 consenti par le canton améliorera les conditions de trafic au niveau de cette importante intersection, tout en renforçant la sécurité.

Ces travaux nécessiteront l'installation de feux pour régler la circulation et l'accès à certaines rues. Des déviations seront mises en place et certains secteurs fermés à la circulation.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

## Annonces

### Horaires du Somnambus et Noctambus

#### Somnambus

Haut Vallon: 01h45 – 03h45 nouvelle ligne  
Fleurier (VSD Club); Buttes; La Côte-aux-Fées; Les Verrières; Les Bayards; St-Sulpice.

#### Bas Vallon: 00h45 – 02h45

Fleurier Grand Rue, arrêt TransN; Boveresse; Môtiers; Couvet; Travers; Noiraigue

#### Noctambus

Ligne Neuchâtel – Fleurier desservant: 03h  
Neuchâtel; Valangin; Geneveys sur Coffrane; Coffrane; Montmolin; Rochefort; Noiraigue; Travers; Couvet; Môtiers; Boveresse; Fleurier Gare; Fleurier Longereuse

Nouvelle ligne, départ à 03h45 (assurée par le Noctambus)  
Fleurier Longereuse; Fleurier Gare; Boveresse; Môtiers; Couvet; Travers; Noiraigue

